

Conseil de laboratoire du Jeudi 5 Janvier 2023

Présents

Direction : Pascal Rihet, Christophe Chevillard, Christine Brun
Représentants chercheurs : Nathalie Arquier, Benoît Ballester
Représentants ITA statutaires : Myriam Ramadour, Lionel Spinelli
Représentants CDD : Lisa Bargier, Iris Manosalva
Représentants Doctorants : Mathieu Adjemout, Katell Audouin Le Guyader
Représentante enseignants-chercheurs : Laurence Röder
Assistant de prévention :

Rapporteur : Myriam Ramadour, Lionel Spinelli

Retour sur l'audition du comité de l'HCERES

La direction remercie tout le personnel du TAGC pour leur implication et leur présence lors de cette audition. Elle demande si les différents collèges ont des retours à faire sur cette visite.

Le collège des chercheurs indique que les auditeurs avaient l'air d'avoir plus préparé les questions scientifiques que lors de la dernière visite, notamment en ayant affecté spécifiquement un membre du comité pour chaque thématique abordée dans le centre.

Le collège des ITA statutaires indique que le fonctionnement mono-équipe semble avoir beaucoup questionné le comité, notamment à cause de la taille importante du personnel pour une seule équipe. Les représentants des autres collèges confirment cette impression. La direction indique qu'à la fin de la journée, le comité semblait avoir mieux compris l'organisation du travail au sein du laboratoire.

La direction indique que la problématique du manque d'espace a été abordée avec le comité. Le comité aurait questionné Dominique Nobile, délégué régional Inserm, à ce sujet. Celui-ci aurait indiqué que si les laboratoires du bâtiment s'entendaient pour une répartition plus harmonieuse des espaces, il était ouvert à ces modifications. La direction du TAGC ayant pu s'entendre à ce sujet avec les directions des autres laboratoires du bâtiment, elle va se rapprocher de Dominique Nobile pour obtenir une réallocation de certains espaces.

La direction indique que le rapport définitif du comité ne sera pas disponible au TAGC avant deux mois car il doit suivre un parcours long au sein des tutelles avant d'être transmis au laboratoire. Elle ajoute que les échanges avec le comité HCERES en fin de journée ont été très positifs :

- le comité était très satisfait des discussions scientifiques ce qui permet d'espérer une bonne évaluation scientifique
- le comité a noté que les membres du laboratoire, notamment les doctorants sont contents de travailler au TAGC.

- Le comité a évalué que les principaux risques pour la laboratoire sont externes notamment par la manière dont le laboratoire est géré par les tutelles, gestion qu'un des membres du comité aurait qualifié d' « indigne ».

Visite des tutelles pour l'évaluation du projet scientifique pour la prochaine mandature

La prochaine étape d'évaluation du laboratoire en vue de la nouvelle mandature est la visite des tutelles pour l'évaluation du projet scientifique du laboratoire pour les 5 années à venir. Il est rappelé que le comité de l'HCERES n'a évalué que les activités des années passées.

Le dossier du projet scientifique a été remis à l'AMU comme demandé le 01/12/22. L'Inserm avait demandé initialement un dépôt à la même période mais cette limite a été repoussée au 09/01/2023. Le projet a été affiné entre temps et il doit être transmis à l'Inserm à terme échu.

Une visite des tutelles pour l'évaluation de ce projet était initialement programmée pour la deuxième quinzaine de Janvier. A l'heure actuelle, la direction n'a aucune information sur cette visite ni au sujet de la date, ni au sujet du format, ni sur les personnes devant participer au jury.

Stockage des données

La nouvelle baie de stockage, nommée Panoramix, étant opérationnelle depuis quelques mois, la direction demande si les personnels ont commencé à transférer les données du laboratoire sur ce système de stockage.

Il apparaît que le transfert a été effectué par une majorité de personnes mais que les bonnes pratiques de gestion des fichiers et d'organisation des données définies dans le rapport du groupe de travail « Stockage » ne sont pas toujours respectées. Notamment, la zone de partage « Share » semble être utilisée comme espace pour les projets, ce qui est inadéquat. Il est identifié que les personnels ne sont peut-être pas conscients des bonnes pratiques définies. Un rappel complet sera fait soit en AG, soit à la suite d'un séminaire interne.

Le TGML fait remonter que la baie n'est actuellement pas sauvegardée (pas de backup) ce qui constitue (i) un problème opérationnel avec un risque de perte des données (ii) un problème organisationnel puisque le backup des données fait partie des points cruciaux du processus de qualité suivi par le TGML.

La direction explique que le manque de backup venait du fait que la baie de sauvegarde, placée dans le datacenter AMU Sud, ne pouvait être reliée à la baie locale à cause d'un problème de configuration réseau qui perdure depuis plus d'un an. Laurent Calicat, responsable régional SI, vient d'informer la direction que la configuration est maintenant opérationnelle. La connexion des deux baies devrait donc pouvoir se faire au retour d'Aurélien Bergon prévu le 9 Janvier 2023.

Avis sur la titularisation de Dylan Désiré

Pour rappel, Dylan Désiré, technicien SI, a été recruté comme fonctionnaire stagiaire poste handicap. A la fin d'une année de stage et selon l'évaluation de son activité, ses responsables doivent émettre un avis favorable/défavorable à sa titularisation.

Comme prévu, l'activité de Dylan a fait l'objet de plusieurs évaluations au cours de l'année passée de la part de Laurent Calicat et de Pascal Rihet. Le bilan final est très positif tant sur le plan technique qu'humain. Dylan gère à présent 100% des tickets de niveau 1, 70% des tickets de niveau 2, les tickets de niveau 3 (les plus complexes) étant laissés à la gestion des correspondants informatique. Pour exemple, la direction indique que Dylan a traité 315 tickets parmi les 342 tickets émis au TAGC entre juin et octobre 2022, ce qui représente un volume considérable. A ceux-là s'ajoutent les tickets émis par les autres laboratoires, le principal contributeur étant le TAGC.

La direction demande un avis sur la titularisation aux membres du conseil de laboratoire. Ceux-ci se prononcent à l'unanimité favorables à la titularisation. La direction indique qu'elle va aussi émettre, dans le rapport final d'évaluation, un avis favorable qui sera validé par Laurent Calicat et les RH de l'Inserm.

Situation sur le réseau Internet

Depuis plusieurs mois, le réseau du TAGC, mais aussi de tous les laboratoires Inserm dont le réseau passe par l'infrastructure présente dans la salle informatique du bloc 6 1er étage (ex : INMED), connaît des fluctuations très importantes ayant un impact dramatique sur l'activité des personnels. Fabrice Lopez a mis une surveillance en place qui démontre les importants abaissements de flux download et upload au cours du temps.

Laurent Calicat avait indiqué dans un premier temps que le problème venait d'un firewall qui était tombé en panne. Il a demandé à la DSI nationale de procéder à l'achat d'un nouveau matériel pour remplacement. Cependant, le remplacement du firewall n'a pas produit l'effet espéré. Le 04/01/23, Laurent Calicat a procédé à un redémarrage complet des matériels d'infrastructure ce qui semble avoir permis de rétablir la qualité du réseau. Laurent Calicat indique cependant qu'il est possible que le problème vienne en fait d'un matériel mal configuré dans un des laboratoires connectés. Si cela devait être le cas, le problème devrait réapparaître ce qui obligerait à une enquête approfondie, nécessitant les déconnexions successives des laboratoires du réseau jusqu'à l'identification de la source.

La direction informe aussi qu'après des demandes répétées pour avoir un réseau wifi opérationnel dans le laboratoire, Laurent Calicat aurait finalement accepté que l'AMU installe une de ses bornes, comme elle l'a fait pour une autre laboratoire du bloc 5.

Information sur le télétravail

Dans un communiqué, l'Inserm a indiqué trois nouveautés :

- les nouvelles demandes de télétravail devront désormais se faire sur Sirene et plus sur Gaia comme précédemment
- Les jours de télétravail flottant devront être déclarés sur Sirène . La direction demande que les agents continuent quand même à remplir le calendrier partagé prévu à cet effet.
- Le forfait journalier de télétravail passe de 2,5€ à 2,88€. La direction pense que la bonne information des jours sur Sirene permettra une évaluation facilitée des paiements en fin de mois.

Les représentants des doctorants demandent à la direction de préciser la situation pour la télétravail des doctorants au TAGC. La direction rappelle qu'une décision a été prise à ce sujet lors de la mise en place du télétravail au TAGC : l'AMU interdisant le télétravail pour les doctorants dont l'employeur

est l'AMU, le TAGC a décidé pour des raisons d'équité entre étudiants qu'il en serait de même pour tous les doctorants du laboratoire, quelque soit leur employeur.

Les représentants des ITA statutaires indiquent que lors des réunions de préparation à l'audition par le comité de l'HCERES, il a été demandé que soient clarifiées les règles concernant les décisions d'accorder 1 ou 2 jours de télétravail aux personnels demandeurs. Ils précisent qu'il serait bon d'avoir une grille identifiée de ces points.

La direction indique qu'il lui semble complexe de définir une liste de points à priori car l'évaluation faite lors de l'échange avec les candidats au télétravail tient compte de nombreux critères, difficiles à lister. Toutefois, les représentants des ITA statutaires et la direction s'accordent sur l'existence de principes essentiels qui pourraient être portés à l'attention des candidats. Les représentants des ITA statutaires indiquent que l'AMU a émis des documents sur les réflexions à mener, aussi bien du côté encadrement que du côté candidat sur la mise en place d'un télétravail harmonieux et efficace. Ces documents pourraient alimenter notre réflexion et contribuer à la clarification et la communication des principes essentiels. La direction valide cette approche.

Note d'ajout a posteriori : La direction rappelle qu'une commission incluant des ITA statutaires a travaillé en amont pour clarifier les critères d'éligibilité sur la base des documents AMU et Inserm. Elle a également travaillé sur la procédure propre au laboratoire dans le cadre des règles émises par nos tutelles. C'est sur cette base que la direction a mis en place un système avec des campagnes lancées à des périodes choisies, en écartant un système au fil de l'eau.

Il est identifié que le protocole et les conditions minimales pour candidater ne sont pas nécessairement bien connus des membres du laboratoire. Un rappel de ces éléments sera fait en AG.

Pour cette année 2023, deux campagnes sont proposées : la première en février avec une décision prise en mars, et la deuxième en octobre, avec une décision prise en novembre.

Délestages électriques

Suite aux risques de tension sur le réseau électrique national, des délestages, i.e. des arrêts temporaires de la fourniture d'électricité par EDF, sont possibles. Selon un email du secrétariat de la Délégation Générale de Service AMU du 16 Décembre 2022, Enedis s'engage à prévenir l'université la veille des coupures :

« Ainsi, notre établissement pourrait être officiellement informé par le fournisseur d'électricité Enedis, tous les jours à 17h30, de délestages qui interviendraient le lendemain. Si un site était impacté par un délestage, celui-ci serait automatiquement fermé à toutes et tous (communauté étudiante et personnels). Les personnels seront donc placés d'office en travail à distance, à l'exception des personnels indispensables à la continuité d'activité qui pourront alors accéder aux campus. »

La direction indique que l'Inserm a reçu une information plus favorable, avec un délai de 2 à 3 jours avant coupure. Pour la partie informatique, Dylan sera en charge de l'arrêt des serveurs en relation avec les correspondants informatique.

Le TGML indique que ces coupures pourraient avoir un impact sur leur activité car un séquençage Illumina peut prendre jusqu'à 24h. Étant prévenus la veille au soir d'une potentielle coupure, un

séquençage lancé pourrait être brutalement interrompus car les onduleurs ne peuvent supporter la durée prévue pour les coupures (2h selon certaines sources).

Points Divers

Odeurs de souris et d'égouts

Certains bureaux du coté bloc 6 connaissent depuis longtemps des odeurs persistantes de souris. Les personnes concernées aurait aimé que ce problème soit résolu. La direction informe que malheureusement une enquête a déjà été menée et qu'aucune solution n'a pu être envisagée.

Certains bureaux du coté bloc 5 supporte des odeurs nauséabondes (type égout) régulièrement. Là encore les personnes aimeraient que ces odeurs soient traitées.

Événements sociaux

Les représentants des chercheurs proposent que le coin cuisine soit réaménagé en repositionnant le canapé et la table basse qui étaient présentes avant la période COVID. La direction et le conseil de laboratoire valident cette proposition. (Note d'ajout a posteriori : il est bon de rappeler le règlement du laboratoire afin que ce nouvel espace (les canapés), ne redevienne pas le coin « jeu de cartes »).

Ils proposent aussi que soit organisé chaque mois, un Mercredi de 13h30 à 14h30, un événement social autour d'un café pour que ceux qui ne peuvent pas participer aux Beer Sessions du Vendredi soir puissent tout de même rencontrer informellement les personnels du TAGC. La direction et le conseil de laboratoire valident cette proposition.

Afin d'améliorer les échanges entre les personnes travaillant au TAGC, il est demandé que chaque nouvel arrivant fasse l'objet d'une visite ainsi que d'un email avec photo si possible. Il est aussi demandé que le formulaire intranet annonçant l'arrivée de nouveaux personnels émette un email à tout le TAGC afin d'informer les personnes.

Le repas de début d'année se tiendra le 13 Janvier à 13h dans la salle de réunion située au niveau des locaux du TGML.

Liste de diffusion

Les listes de diffusion du TAGC sont pour le moment réparties sur la solution Inserm, Renater et AMU. Il est nécessaire de faire le point sur ces listes et de décider sur quel système s'établir définitivement ainsi que préciser quels seront les modérateurs pour chaque liste. Lionel Spinelli va faire le point sur les listes actuelles.

Travail isolé

Il apparaît que les règles de travail isolé notamment le week-end ne sont pas respectées par tous, particulièrement sur la déclaration préalable d'intention. Ce manquement a des conséquences diverses notamment sur les risques pris par les personnels concernés et sur les risques administratifs et légaux portés par la direction. La direction rappelle que l'absence de déclaration et de respect des

règles est un comportement non-professionnel qui pourra amener à des sanctions. Un rappel complet des règles et des sanctions envisagées sera fait en AG.

Compte-rendu des réunions chercheur et conseil de laboratoire

Depuis un an, les compte-rendus des réunion chercheur ne sont plus produits. La direction reconnaît ce manquement lié à la situation très chaotique de 2022, notamment à cause des dossiers HCERES et du projet scientifique. Les CR des réunions chercheurs seront remis en place. Il est suggéré que les rapporteurs de ces réunions changent à chaque réunion pour éviter que Christophe Chevillard se retrouve à tous les faire.

Similairement, le conseil de laboratoire ne s'est réuni qu'une fois l'an passé au lieu des 3 réunions normalement prévues. La direction reconnaît là aussi la situation et assure que les 3 réunions seront respectées à l'avenir.

Assemblée générale

Une assemblée générale sera réunie en Février ou en mars.